



LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 juin 2020 (via la plateforme Zoom)

Présents : Sangita Kamblé, David Haziza, Pierre Danten, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Carla Khazzaka, Mark-Alexander Schreiweis (représentant Brigitte Proucelle), Philippe Courjault, Rachid Salama, Simon Pomel, Marta Lamosova, Colette Godet, Pascal Adam

Membres invités : Pascaline Gaussoit, Aline Dimitri

La séance est ouverte à 18h35.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Colette Godet

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2020

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Alain Adam

Le PV est adopté à l'unanimité.

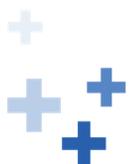
3. Remboursement partiel des frais de scolarité en MS et GS

Proposition : Qu'au vu du plan d'urgence des établissements français à l'étranger présenté par l'AEFE, soit adopté le principe d'un remboursement partiel des frais de scolarité en MS et GS pour la période de l'enseignement à distance.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

4. Modalités de remboursement des frais de scolarité

Proposition : Que les modalités de remboursement des frais de scolarité soient déterminées comme suit :

- Le taux de remboursement est fixé à 30%
- Le remboursement s'applique aux enfants réinscrits en 2020/2021

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Simon Pomel

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Proposition d'affectation des sommes non décaissées par le report de l'emprunt

Proposition : Que les 160,000\$ économisés par le report du remboursement de l'emprunt soient affectés à un projet de réaménagement des espaces extérieurs (circulation, stationnement, espaces récréatifs).

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Plan d'urgence de l'AEFE

Proposition : Que le lycée Claudel mobilise le plan d'urgence aux établissements français à l'étranger pour demander la prise en charge des remboursements des frais de scolarité en maternelle (PS, MS et GS).

Proposée : Carla Khazzaka

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Proposition d'allocation de la cotisation des familles au fonds d'amélioration pour l'année 2020-2021

Proposition : Que les sommes versées par les familles au titre de l'année 2020-2021 soient affectées au réaménagement des espaces extérieurs.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Proposée : Marta Lamosova
Appuyée : Mark-Alexander Schreiweis
Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Budget 2020 (PJ)

Proposition : Que le CA adopte le budget 2020/2021 proposé en PJ.

Proposée : Alain Adam
Appuyée : Carla Khazzaka
Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Conventions collectives (PJ)

Les membres du Comité de négociation des conventions collectives (proviseur et DAF) ont communiqué avec le syndicat pour que la version des conventions collectives que les membres du CA ont entre les mains soient modifiées pour :

- S'assurer que la mission du conseiller d'orientation est de définir et mettre en œuvre la politique d'information et d'orientation de l'établissement en lien étroit avec le service culturel de l'ambassade de France au Canada, les établissements d'enseignement supérieurs en France et les universités visées par les familles, mais aussi *en particulier l'ensemble des universités canadiennes* ;
- Qu'il demeure du ressort du Conseil d'administration (l'employeur) d'accorder un congé sans solde pour une année contractuelle. Ainsi, le congé est accordé par l'employeur, sur recommandation du Chef d'établissement. L'employé qui ne regagne pas son poste après son congé, sauf en cas de force majeure reconnue par l'employeur ou pour cause de maladie, est réputé démissionnaire ;
- Que l'employé qui désire obtenir un congé sans solde doive en faire la demande écrite à l'Employeur au moins 21 jours ouvrables avant la date souhaitée et en préciser la durée. L'octroi de ce congé relève uniquement d'une décision de l'employeur.

À la demande des administrateurs, la direction affirme que la substitution du terme « employeur » par « chef d'établissement » n'avait été effectuée que dans l'article relatif aux congés sans solde.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

La proposition suivante tient compte des modifications apportées aux conventions collectives.

Proposition : Que les propositions de conventions collectives des unités 201 et 202 présentées dans le protocole d'accord avec l'AEFO soient adoptées pour la période 2019-2023.

Proposée : David Haziza

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Soutien logistique au CA

Une discussion a eu lieu sur la possibilité d'alternatives au recrutement d'un tel soutien logistique au CA. Elle s'est conclue par un consensus sur l'absence d'alternative.

Proposition : Que le principe de recruter une ressource pour fournir une aide logistique au CA soit adopté : préparation des réunions, prise de note, tenue des registres, suivi des calendriers et du programme de travail, préparation des AG.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pour discussion

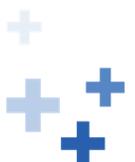
11. Convention avec l'AEFE (PJ)

Le Comité de négociation de la convention avec l'AEFE continuera son travail et communiquera avec l'AEFE pour l'informer que la signature prévue pour le 31 août sera reportée jusqu'à la fin septembre.

Les rapports du Président, du Proviseur et du Trésorier ont été transmis au CA sans faire l'objet d'une discussion spécifique.

12. Rapport du président

Dans le rapport du président, Pierre Danten fait un rappel du rôle du CA. Le rôle premier du conseil consiste à établir les grandes orientations, les objectifs, les plans de développement de la





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

corporation. Ses décisions sont exécutoires après approbation du procès-verbal ou sur décision explicite du président.

Il effectue aussi un rappel de la confidentialité : toutes les discussions au sein CA doivent rester confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Depuis la rencontre du CA du 22 avril 2020, se sont tenues les rencontres suivantes :

- 26 mai : réunion du Comité Convention AEFÉ,
- 27 mai : réunion Président-Proviseur,
- 1er juin : réunion du comité Finances (cf rapport du trésorier)
- 3 juin : réunion Président-Proviseur,
- 4 juin : réunion du Comité exécutif,
- 10 juin : réunion Président-Proviseur,
- 11 juin : réunion Comité Convention AEFÉ.

Lors de ces différentes réunions, toutes tenues via ZOOM, les sujets suivants ont été abordés :

- Utilisation des dispositifs proposés par l'AEFE dans sa lettre du 28 mai 2020 (transmise aux administrateurs le 1er juin 2020). Le comité exécutif, à l'unanimité, propose que le lycée puisse se prévaloir des dispositions prévues au paragraphe 3 b et rédigées comme suit : « Si vous jugez cela nécessaire dans le contexte local, un geste pourra être fait en direction des familles scolarisant leurs enfants en maternelle compte tenu des limites inévitables du dispositif de continuité pédagogique à cet âge.

Au choix des établissements, ce geste pourrait consister en une annonce de remise immédiate ou plus utilement de réduction sur les frais de scolarité de la rentrée pour les familles concernées ayant déjà réglé leurs droits de scolarité du 3e trimestre. Cette disposition ne pourra pas excéder l'équivalent de 30% de réduction sur les droits de scolarité du 3e trimestre. » Le comité exécutif préconise que la réduction des frais de scolarité pour les maternelles (MS et GS, les PS bénéficiant d'ores et déjà du remboursement tel que défini par le gouvernement ontarien) et pour la période concernée par la fermeture de l'établissement soit effectuée sous la forme d'un crédit valoir sur les frais de scolarité du 1er trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

- bilan des économies générées par la fermeture du lycée. Il est demandé un bilan précis des économies (et éventuels surcoûts ou manque à gagner) dûs à la fermeture du lycée. Le solde une fois déduits les montants affectés au fonds de solidarité, au remboursement des PS, au crédit pour les MS et GS, serait utilisé dans la réalisation d'un grand projet fédérateur au bénéfice des





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

élèves. À ce montant ainsi dégagé pourrait être ajoutés : 160 000\$ au titre du différé de remboursement sur une période de 4 mois des intérêts d'emprunt, les 250\$ demandés aux familles au titre de l'année scolaire 2020-2021, les fonds disponibles sur le compte de la Fondation et une contribution exceptionnelle de l'APELC. Ce projet pourrait consister en une refonte d'envergure des cours du primaire pour laquelle il devra être fait appel à des spécialistes en la matière.

- Tant l'utilisation des dispositifs prévus par l'AEFE dans sa lettre du 28 mai que le projet évoqué ci-dessus nous conduiront, en cas de validation par le CA, à remanier totalement le projet de lettre aux familles tel que présenté lors du CA du 22 mai dernier.
- Effectifs prévisionnels et structures. Le rythme des inscriptions et réinscriptions tend à fléchir (cf rapport du Proviseur). Incidences à prévoir sur budget et structure.
- Budget 2019-2020 (cf rapport trésorier)
- Budget 2020-2021. Compte-tenu des inquiétudes relatives aux effectifs, les scénarios tels qu'évoqués lors du CA pré-covid de février sont à revoir. (cf rapport du trésorier)
- Conventions collectives. Le projet de conventions collectives et documents annexes (présentation ppt, l'annexe version révisée 201 en word, l'annexe version révisée 202 en word, les deux annexes en pdf en lecture simple, les protocoles d'entente, les conventions collectives en cours actuellement ont été adressés aux administrateurs le 9 juin 2020 pour lecture et remarques éventuelles. En cas de remarques ou désaccords sur certaines dispositions des conventions, un vote électronique pourra être organisé la semaine prochaine une fois le désaccord levé avec le syndicat.

Un administrateur membre du personnel est en conflit d'intérêt direct et le second administrateur membre du personnel en conflit d'intérêt indirect. Leur participation au vote ne semble pas souhaitable.

Félicitations aux équipes de négociation qui ont permis une avancée significative au bénéfice de la cohérence, fluidité et meilleure efficacité du fonctionnement et des pratiques du lycée.

- Renouvellement convention AEFE. Il est rappelé que Le renouvellement de la convention est mentionné dans le rapport du chef d'établissement en vue du CA du 24 septembre 2019. Une proposition de constituer un groupe de travail pour instruire le dossier a fait l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité lors du CA du 24 septembre 2019 (cf PV publié). Mention a été





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

faite d'une 1ère réunion de travail du comité le 12 décembre dans le rapport du chef d'établissement daté du 6 décembre 2019 en vue du CA du 10 décembre. Mention du renouvellement dans les ordres du jour des comités exécutifs des 7 janvier et 5 mai 2020 et dans le PV du CA du 18 février 2020.

Lors du CA du 22 mai 2020, il été décidé de formaliser davantage le comité convention AEFÉ et d'en étoffer sa composition. Par ailleurs, le projet de texte a été adressé aux administrateurs auxquels il a été demandé de faire part de leurs remarques et suggestions. Le dernier document en date est la compilation des retours des administrateurs. Enfin, sachant que les conventions du Lycée Français de Toronto (LFT) et du Collège International Marie de France (CIMF) à Montréal arrivaient à échéance à la même date, les membres du comité ont trouvé opportun d'entamer des échanges de réflexion avec les comités de ces derniers.

Enfin, les 4 administrateurs composant le comité exécutif (président, vice-président, trésorier et secrétaire) conscients que le confinement dû à la Covid 19 avait nui à la fréquence et à la qualité de leurs échanges et ainsi à leur efficacité notamment en termes de préparation des conseils d'administration, ont redéfini leur organisation et mode de communication.

Merci à tous les administrateurs pour leur implication envers le lycée et le travail fourni.

13. Rapport du proviseur

Prévisions à la rentrée 2020 :

La trajectoire de 920 élèves se confirme très lentement et rien n'indique que l'objectif sera atteint avant la mi-juillet. D'ici-là, la structure proposée permet :

- D'anticiper une remontée des inscriptions d'ici la rentrée ou dans le courant de l'année scolaire ;
- De maintenir les équipes en place pour accompagner la reprise à la rentrée ;
- De réaliser le travail pédagogique avec les élèves qui n'auront pas eu d'enseignement présentiel pendant trois mois, en particulier dans les petites classes (cycles 1 et 2).
- D'être soutenable budgétairement si les effectifs ne se confirment pas à 920.

Cette structure est valable l'année prochaine et devra être entièrement revue si les admissions ne retrouvent pas un rythme soutenu en vue de la rentrée 2021.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conditions de rentrée 2020/2021 :

À ce stade, la rentrée est toujours prévue en présentiel en septembre et l'organisation se poursuit dans cette direction. Les conditions réelles dépendront des annonces du ministre de l'éducation attendues à la fin du mois de juin. Tout devra être mis en œuvre pour garantir un retour en classes dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène, y compris tenir compte des marges de manœuvre qui seront laissées aux écoles privées ne recevant aucune subvention publique.

14. Rapport du trésorier

Le comité finance s'est réuni le 1er juin 2020 pour traiter des sujets suivants :

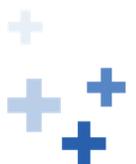
- 1 Bilan des écarts entre les résultats de l'exercice en cours et le budget 2019/2020
- 2 Budget 2020/2021
- 3 Plan d'urgence d'accompagnement de l'AEFE
- 4 Présentation de l'information financière interne
- 5 Bilan des demandes d'aide financière présentées – fonds de solidarité
- 6 Audit TPS/TVH
- 7 Moyens logistiques à mettre en place au bénéfice du CA et du comité exécutif

1. Bilan des écarts entre les résultats de l'exercice en cours et le budget 2019/2020

Un bilan provisoire des écarts entre les résultats de l'exercice en cours et le budget 2019/2020 avait été dressé lors de la séance du CA du 22 avril 2020. Un bilan quasi définitif devrait être présenté en séance. Essentiellement, en date de la réunion du comité finance, il ne restait qu'à circonscrire l'ampleur des remboursements des activités périscolaires, finaliser le plan de retour des employés, et évaluer l'impact du grief en cours (qui a été repoussé et qui risque de ne pouvoir être précisé qu'en automne).

2. Budget 2020/2021

Un budget révisé pour adoption en séance est en cours de préparation. Le principal enjeu demeure l'estimation des effectifs. Malgré l'incertitude prévalente reliée au contexte Covid-19, le budget sera élaboré en fonction d'effectifs prévisionnels de 920 élèves – sans compression de classe. Même si les inscriptions sont plus lentes que d'habitude, 841 élèves étaient inscrits en date de la réunion du comité finance et environ 168 dossiers d'inscription étaient en suspens. En





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

excluant le scénario catastrophe du maintien du mode distanciel à la rentrée prochaine, l'effectif minimum devrait être de 880 élèves, dans la pire des hypothèses.

3. Plan d'urgence d'accompagnement de l'AEFE

Un Plan d'urgence a été mis en œuvre par l'AEFE pour venir en aide aux familles et aux établissements en difficulté dans le réseau. L'agence accordera des avances de trésorerie (des prêts remboursables) aux établissements qui souhaiteront se prévaloir des mesures prescrites dans le Plan. Après analyse de la situation du Lycée, le comité finance est d'avis que la seule mesure qui mériterait d'être mise en œuvre est la réduction des frais de scolarité pour les familles scolarisant leurs enfants en maternelle (compte tenu des limites du dispositifs de continuité pédagogique). En l'occurrence, il ne s'agirait que d'une mesure visant les parents d'élèves de MS et GS, puisque ceux de PS ont bénéficié du remboursement prescrit par le gouvernement de l'Ontario. L'AEFE et le comité finance préconisent une réduction sur les frais de scolarité de la rentrée prochaine équivalente à 30% des droits de scolarité du 3^{ème} trimestre de l'année en cours.

4. Présentation de l'information financière interne

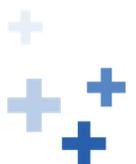
Le conseil d'administration est tenu de s'acquitter de ses responsabilités de gérance en continu et doit procéder périodiquement à un examen de l'information financière préparée à cette fin. Des états financiers internes et des certificats de versements obligatoires, dont les modèles ont été retenus par le comité finance, seront dorénavant présentés au CA chaque trimestre.

5. Bilan des demandes d'aide financière présentées - fonds de solidarité (200 000\$)

En date de la rencontre du comité finance, environ 20 familles (représentant une trentaine d'élèves) avaient présenté une demande d'aide financière. A titre indicatif, si toutes ces demandes devaient être acceptées, le montant d'aide alloué ne dépasserait pas 70 000/80 000 \$.

6. Audit TPS/TVH

Dans les états financiers 2019, l'auditeur stipulait que « la demande de remboursement de la TPS/TVH pour la période du 1er septembre 2018 au 28 février 2019, les portions fédérale et provinciales de la demande ne sont pas bien calculées. Ceci est dû à un manque de procédures et à l'enregistrement erroné des taxes sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée dans le grand livre général. »





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise, l'auditeur nous a recommandé de procéder à un audit externe des taxes indirectes. En conséquence, un mandat a été confié à Consultaxe, une firme spécialisée en comptabilité fiscale, dont les honoraires (en pourcentage) seront de 35% des montants qui seront récupérés auprès des autorités fiscales. Un bilan sera communiqué au CA à la clôture du mandat.

7. Moyens logistiques à mettre en place au bénéfice du CA et du comité exécutif

Rappelons que le CA exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions du Lycée. Le CA doit veiller à ce que le Lycée s'acquitte de ses obligations légales et atteigne ses objectifs. Rappelons également que les administrateurs sont imputables de leurs actions. Ils consacrent bénévolement plusieurs heures de travail par semaine pour s'acquitter de leurs devoirs et responsabilités.

À la lumière de ce qui précède, les membres du comité exécutif proposent de retenir les services d'une tierce partie pour assurer la conduite diligente de ses affaires, dont la responsabilité incombe ultimement au CA, et pour fournir un soutien logistique aux différents comités (e.g. rédaction de PV et rapports, préparation des réunions, suivis des dossiers, coordination avec la direction et les comités, révision du cadre de gouvernance, etc.).

La mesure proposée s'inscrit dans l'esprit du projet de professionnalisation de la structure (adopté à l'unanimité en juin 2019) et doterait le CA d'une ressource indispensable à la mise sur pied d'un environnement organisationnel axé sur l'atteinte de résultats. Notre plan stratégique est d'en faire plus et d'aller plus loin (maintenir les effectifs à plus de 1000 élèves, limiter l'augmentation des frais de scolarité, améliorer les infrastructures, diversifier les sources de financement). Il faudrait se donner les moyens de nos ambitions et consacrer un budget d'environ 35 000 à 45 000 \$ / année pour la mise en œuvre de cette mesure.

15. Proposition pour lever la séance

Proposée : David Haziza

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

La séance est levée à 20h40.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

